

Arménie



«Les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE adoptent une approche plus proactive dans le processus de règlement du conflit du Haut-Karabakh. En pratique, la direction du processus a été donnée lors d'un sommet à Vienne, et elle n'a pas changé depuis,» a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères de l'Arménie **Chavarche Kotcharian**.

Selon lui, cependant, il n'y a pas eu de progrès dans le processus de règlement, alors que la situation reste «explosive» dans une certaine mesure.

«Aucune proposition n'a été faite par le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

Concernant les ministres des Affaires étrangères de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, ils rencontrent séparément les médiateurs, toutefois, des réunions conjointes ne peuvent être exclues.

()... Une percée dans le processus de règlement du conflit du Karabakh est impossible à moins que Bakou ne change de position. Nous sommes tous conscients que la question du Karabakh est complexe, surtout si l'on considère la position de l'une des parties. En ne mettant pas en œuvre les décisions prises, Bakou fait de son mieux pour maintenir le statu quo.

Nous avons déclaré à maintes reprises que pour progresser dans les négociations, il fallait une confiance entre les parties, ce qui implique la mise en œuvre des mesures convenues à Vienne et à Saint-Pétersbourg.

Si l'une des parties s'en tient à une approche maximaliste "tout ou rien", les négociations ne pourront que piétiner ", a-t-il précisé.

Il a rappelé que la mise en œuvre du mécanisme d'enquête est un engagement international de l'Azerbaïdjan depuis la signature de l'accord trilatéral de 1995.

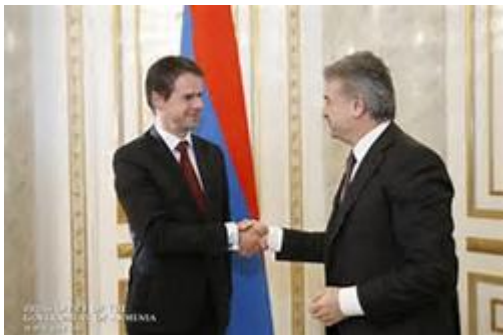
Parlant de la possibilité pour l'Azerbaïdjan d'adhérer à l'Union économique eurasiennne (UEE), le vice-ministre a indiqué qu'une des dispositions du Traité de l'UEE stipule que même les pays observateurs doivent s'abstenir de toute action qui nuirait à l'un des Etats membres ou à l'Union dans son ensemble.

"Cela signifie que si l'Azerbaïdjan est disposé à se rapprocher de l'Union économique eurasiennne, il doit s'abstenir de telles mesures.

Concernant l'aspect économique, il suffit de se rappeler que l'Azerbaïdjan maintient l'Arménie sous blocus. C'est évidemment une action qui ne répond pas aux intérêts d'un Etat membre de l'UEE.

Nous nous féliciterons également de l'adhésion de l'Azerbaïdjan dans le cas où il respecterait les engagements pris par les pays membres et observateurs. Cela signifiera que Bakou a levé le blocus, a arrêté les actions hostiles et mis fin à l'arménophobie", a-t-il conclu.

(...)



Le Premier ministre arménien, **Karen Karapetian**, a reçu le nouvel ambassadeur de France en Arménie, **Jonathan Lacôte**.

Après les salutations d'usage, le Premier ministre s'est dit convaincu que le travail de l'ambassadeur favorisera le développement et le renforcement des relations arméno-françaises de haut niveau.

Il a mis en avant l'approfondissement des relations commerciales et économiques entre les deux États et que l'Arménie peut devenir la meilleure plate-forme pour les entreprises françaises tentant d'entrer sur les marchés de l'Union économique eurasiennne et de l'Iran ; et notamment dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, des transports, de la gestion des ressources en eau, de l'informatique et autres.

Le Premier ministre a souligné le rôle de la France dans les relations de l'Arménie et de l'UE, ainsi que la coopération bilatérale dans diverses plates-formes internationales.

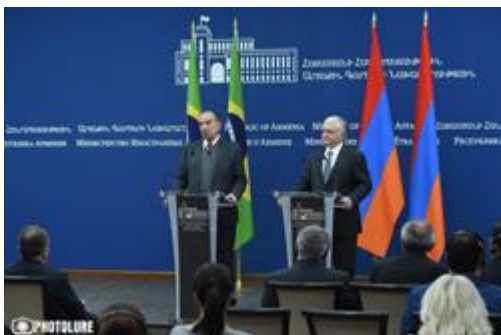
Le remerciant pour la réception cordiale, l'ambassadeur a noté qu'il partage l'opinion du premier ministre relatif aux relations bilatérales, y compris l'activation des liens économiques. Jonathan Lacôte a ajouté qu'il a déjà visité un certain nombre de sociétés françaises prospères opérant en Arménie.

Selon l'ambassadeur, un certain nombre d'entreprises françaises souhaitent également entrer sur le marché arménien, notamment dans les domaines de la gestion des déchets, de l'énergie, des transports, de l'agriculture, de l'informatique et autres. Il a indiqué qu'il était impressionné par le potentiel de l'Arménie dans le secteur des technologies de l'information et a ajouté qu'il existe également de bonnes opportunités de coopération dans ce secteur.

Les interlocuteurs ont également souligné l'organisation de forums d'affaires et l'introduction de l'attractivité de l'investissement en Arménie pour les milieux d'affaires.

Ils se sont également référés au sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie qui se tiendra en Arménie en 2018, exprimant la conviction qu'il favorisera non seulement le développement des relations politiques entre l'Arménie et les membres de l'organisation, mais aussi le développement des relations économiques.

(...)



Le ministre arménien des Affaires étrangères, **Edouard Nalbandian**, a confirmé qu'il va rencontrer le ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères, Elmar Mammadyarov, dans le cadre du Conseil ministériel de l'OSCE à Vienne en 2017.

S'exprimant lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue brésilien, **Aloysio Nunes Ferreira**,

Edouard Nalbandian a déclaré que la date exacte n'a pas encore été fixée, mais que la réunion devrait avoir lieu entre le 6 et le 8 décembre.

En ce qui concerne les déclarations de Bakou sur les attentes concrètes des pourparlers, il a précisé : "Les pays coprésidant le Groupe de Minsk exhortent les plus hauts niveaux de s'abstenir d'approches maximalistes et non constructives.

Ils appellent à réaffirmer leur attachement au règlement exclusivement pacifique de la question. Les coprésidents appellent les antagonistes à réaffirmer leur attachement aux trois principes bien connus du droit international - le non-recours à la force ou la menace de la force, l'autodétermination et l'intégrité territoriale ; L'Azerbaïdjan fait-il cela ? Les coprésidents demandent le respect inconditionnel des accords de cessez-le-feu ; L'Azerbaïdjan fait-il cela ? Les coprésidents appellent à mettre en œuvre le mécanisme d'enquête ; L'Azerbaïdjan fait-il cela ? Les coprésidents appellent à développer les capacités de suivi de l'équipe du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE ; L'Azerbaïdjan fait-il cela ?»

Parlant de la prochaine visite du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, en Arménie, le ministre a déclaré que cette visite sera tout d'abord consacrée au 25e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques, mais que le dossier du Haut-Karabakh sera un sujet important. Cette visite sera également l'occasion de discuter d'un large éventail de questions sur l'agenda bilatéral, la mise en œuvre des accords conclus au niveau des Présidents des deux pays.

Interrogé pour savoir si M. Lavrov présentera de nouvelles propositions, le ministre arménien a déclaré: "Offrir quelque chose de nouveau dans ce processus de règlement est très difficile. Un certain nombre de documents de travail ont été discutés au fil des années, mais la base des négociations reste inchangée.

Si l'Azerbaïdjan montre plus de respect pour les appels de la communauté internationale, des perspectives plus larges s'ouvriront pour faire avancer le processus de négociation et obtenir des résultats.

()... L'UE soutient les efforts et les approches des pays coprésidant le Groupe de Minsk. Cela a toujours été une approche bien comprise et élaborée visant à soutenir les efforts des coprésidents en vue de contribuer au processus de paix plutôt que de nuire au processus. L'UE a toujours adhéré à cette position.

()... Il est plus pertinent de ne pas parler des différences d'approches entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la résolution du conflit du Haut-Karabakh, mais des différences d'approches entre l'Azerbaïdjan et l'Union européenne, l'Azerbaïdjan et la communauté internationale.

()... Les négociations dans le cadre du sommet du partenariat oriental se poursuivent et avant qu'elles ne soient conclues, il est prématuré d'affirmer quoi que ce soit concernant ces différences d'approches. Il y a encore plusieurs jours. Nous verrons.»



Le ministre brésilien a déclaré pour sa part : "Notre position sur le problème du Haut-Karabakh est claire. Le Brésil est un pays épris de paix, qui prône un règlement pacifique des problèmes sur la base du droit international.

Sur cette question particulière, nous considérons que le conflit doit être résolu dans le cadre du format de la coprésidence du Groupe de Minsk de l'OSCE. Pour parvenir à un règlement définitif, il est nécessaire de respecter le cessez-le-feu.»

(...)

Après la rencontre avec son homologue **Edouard Nalbandian**, le ministre russe **Sergueï Lavrov** a donné une conférence de presse commune.

Les principaux diplomates des deux pays ont évoqué les efforts déployés par les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE pour mettre en œuvre les décisions prises lors des sommets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Genève.



S'adressant aux journalistes, **Edouard Nalbandian** a déclaré :

"Ce serait bien si les actes de l'Azerbaïdjan étaient conformes à ses propos, en particulier en ce qui concerne les accords visant à apaiser les tensions.

L'Arménie est prête à poursuivre les négociations sur la base des trois principes énoncés dans les cinq déclarations faites par les dirigeants des pays coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE en vue de trouver une solution au conflit du Karabakh. L'Arménie est prête à travailler avec les coprésidents en vue d'une résolution exclusivement pacifique du conflit du Karabakh. Nous constatons que l'Azerbaïdjan fait de son mieux pour éviter de se référer aux cinq déclarations.

L'Arménie ne s'est jamais retirée des accords et nous espérons que l'Azerbaïdjan changera de position.

()... A ma connaissance, aucun accord entre les Présidents des deux pays n'est prévu en décembre.

()... Tous les principes de règlement sont sur la table. Nous menons depuis longtemps des négociations sur les grands principes du règlement du conflit du Karabakh. Les négociations doivent se poursuivre malgré la "position peu constructive" de l'Azerbaïdjan. Je répète : Il n'y a pas d'alternative au processus de négociation", a insisté le ministre arménien.



Le ministre **Sergueï Lavrov** a déclaré pour sa part :

«Toutes les composantes du règlement du conflit sont inscrites dans de nombreux documents qui ont été déposés auprès du Secrétaire général de l'OSCE. Cela inclut notamment les propositions des coprésidents, qui sont toujours sur la table.

Ces propositions forment un seul paquet. Il est difficile de prendre deux ou trois d'entre eux et de dire "passons un accord sur la base de ceux-ci».

()... Nous nous félicitons de la réaction positive des Présidents de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan lors de leur récente réunion à Genève. Il est important d'avoir cette attitude positive pour nous aider à avancer vers le règlement.

Je vais de nouveau consulter mes homologues français et américains pour voir "où en est le processus de règlement", en vue d'intensifier les efforts pour créer les conditions favorables à la poursuite du processus.

Je ne suis pas très optimiste quant aux perspectives, compte tenu de la complexité de la question.

L'expérience des négociations montre qu'elles ne seront pas achevées de sitôt", a conclu M. Lavrov.